

Editorial



FO, CGT et Solidaires

« appellent à une journée

de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015 » !

**Emploi, statut, réforme territoriale...
ce gouvernement frappe toujours davantage !**

Après les annonces gouvernementales sur la baisse du chômage en janvier, les faits viennent de rétablir la vérité. « Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C s'établit à 5 262 500 en France métropolitaine fin février 2015 (5 561 000 en France y compris Dom) soit une augmentation de 6.5% sur un an.

Au moment même où des discours publics font état d'indices concordants de retour de la croissance, force est de constater qu'il n'y a pas d'impact positif sur le marché du travail et la création d'emplois. » (Communiqué FO du 26 mars).

Le concours supplémentaire inscrit dans les « 9 mesures pour la Seine-Saint-Denis » pour recruter 500 PE sur trois ans est aujourd'hui utilisé par la ministre pour transformer le concours académique en un concours national ou régional regroupant plusieurs académies. Cette adaptation du concours des PE aux nouvelles régions et aux Métropoles remettrait en cause la gestion départementale des PE, donc leur statut.

Des enseignants déterminés à combattre

La ministre peut bien reporter les annonces de fermetures de classes au mois d'avril, elle n'empêchera pas les collègues de se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail.

Déjà, les premières annonces de fermetures d'écoles entières donnent la mesure de la violence des mesures qui vont s'abattre sur les écoles dès le mois d'avril.

A Châlons-en-Champagne, à Nevers, à Château-Chinon ..., les enseignants, rejoints bien souvent par les parents, se mobilisent activement (manifestations, rassemblements, délégations...) avec les syndicats Force Ouvrière (SNUDI, UD, FNEC-FP), CGT, rejoints par le SNUipp pour s'opposer à ce désastre programmé.

Dans cette situation, **l'appel commun FO-CGT-Solidaires à la grève interprofessionnelle pour l'abandon du pacte de responsabilité, de la loi Macron et de la réforme territoriale, prend tout son sens.**

Dans l'enseignement, après l'échec de la grève du 3 février à l'initiative de la seule FSU sans aucune référence à l'austérité, ni aux conséquences désastreuses de la loi de Refondation et en particulier de la réforme des rythmes scolaires, la grève se prépare activement.

Les appels intersyndicaux FO, CGT, SUD avec la FSU se multiplient dans les départements : Gard, Maine-et-Loire, Haute-Loire, Mayenne, Eure-et-Loir, Seine-Saint-Denis, Rhône, Vaucluse....

La FSU a, in fine, rejoint l'appel à la grève dans la Fonction publique. Dans le second degré, le SNES a décidé d'appeler à la grève le 9 avril avec le SNFO-LC, le SNETAA-FO, le SNUEP-FSU, la CGT et SUD. Dans leur appel, les syndicats « réaffirment leur opposition au décret sur les indemnités pour missions particulières (...) ».

Le SNUipp a, quant à lui, décliné la proposition de l'interfédérale FO- CGT-SUD enseignants et agents territoriaux d'appeler ensemble à la grève interprofessionnelle le 9 avril pour rappeler « leur opposition à la réforme des rythmes scolaires » et continuer de « demander à la ministre de suspendre son application ».

Pourtant, chaque jour, de nouveaux appels départementaux, de réunions d'information syndicale, d'écoles, exprimant le rejet de la réforme des rythmes scolaires et de ses conséquences, se multiplient dans les départements souvent avec la FSU et/ou le SNUipp et des adhérents de ce syndicat.

Le 9 avril, les enseignants avec toutes les catégories de salariés seront en grève et manifesteront à Paris : l'austérité, ça suffit !

**Augmentation des salaires
Arrêt des contre-réformes et des attaques
contre nos droits et garanties
Créations des postes nécessaires**

Montreuil, le 27 mars 2015
Norbert Trichard
Secrétaire général